



PARIS OUEST
LA DÉFENSE

Réduisons nos déchets !

OBJETS ENCOMBRANTS

GUIDE DE LA DÉCHÈTERIE
ET DES COLLECTES

2026



01 47 29 50 50

NANTERRE

SOMMAIRE

La seconde vie des objets : les solutions pour éviter de jeter.....	3
Que faire des déchets de bricolage, des déchets toxiques et des déchets de chantiers professionnels.....	5
Comment accéder à la déchèterie ?	7
La collecte à domicile des gros appareils électro-ménagers usagés	10
La collecte des déchets d'ameublement (encombrants ménagers)	11 à 23
• Où et quand les déposer ?	11
• Liste des rues pour trouver le secteur dont vous dépendez	12 à 19
• Dates des collectes par secteur.....	20 à 21
• Les collectes supplémentaires des objets encombrants dans les secteurs des grands collectifs	22 à 23



La seconde vie des objets

Au lieu de jeter, je répare, je donne, je vends

Quand on n'a plus besoin d'un objet, le premier réflexe est bien trop souvent de le jeter. Pourtant, des alternatives existent et permettent à chacun de diminuer sa quantité de déchets de 13 kg par an en moyenne !

Avant de jeter des objets, je me pose les bonnes questions...

- Ces objets sont-ils toujours en bon état ?
- Peuvent-ils encore servir ?
- Ont-ils toujours une valeur marchande ?



**Si la réponse à l'une des questions est oui, j'ai trois solutions :
JE LES REPAIRE, JE LES DONNE OU JE LES VENDS.**

Pour en savoir plus :

**quefairedemesdechets.ademe.fr et www.nanterre.fr
www.parisouestladefense.fr**

Donner et consommer autrement



Emmaüs Nanterre

124 à 132bis av. Pablo Picasso - 92000 Nanterre
06 09 96 96 87
contactemmaus92@gmail.com

Prise de rendez-vous par téléphone ou courriel avec les équipes pour le retrait des dons de meubles à domicile (gratuit).

Les donateurs ne peuvent pas déposer directement les meubles et les gros volumes car la surface de stockage est limitée.

Accueil des dons :

Du mardi au samedi inclus de 9h00 à 16h00 et sur RDV.

Ouverture de la boutique :

Mardi et vendredi de 10h à 16h.
Mercredi et samedi de 10h à 17h.

Objets acceptés : Meubles - vaisselle - linge et vêtements - jouets - livres - maroquinerie/chaussures et sacs - accessoires de la maison : électroménagers petits et grands (en état de fonctionnement) - luminaire - objets de décoration - vaisselle...

Espace de vente :

Librairie papeterie solidaire
Les Coquelicots au 132bis avenue Pablo Picasso. Horaires identiques à ceux de la boutique.

CONDITIONS D'ACCÈS
SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUER
EN COURS D'ANNÉE



Ressourcerie le Cercle

Pour tout renseignement :
09 83 99 80 83
www.lecercle-ressourcerie.com

CARTON PLEIN®

Association Carton plein

Donnez vos cartons en bon état, ils seront revendus à bas prix dans notre atelier d'inclusion sociale et professionnelle.

Atelier et boutique (lundis, mardis, jeudis, vendredis)

290, rue de la Garenne - 92000 Nanterre
(sur le site des Groues).
Tel : 07 57 50 88 40
www.cartonplein.org

N'abandonnez pas vos déchets !

Que faire de vos déchets de bricolage, d'entretien automobile... ?

Les déchets issus du bricolage domestique ou de la mécanique automobile, comme les déchets inertes (gravats, bois, plastique...), le plâtre, mais aussi les déchets toxiques (peintures, colles, vernis, huiles, filtres à huiles...), ou ceux qui sont souillés (chiffons, bidons...), ne sont pas acceptés, en raison de leur nature ou de leur toxicité, aux col-

lectes en conteneurs ni à la collecte mensuelle des objets encombrants.

Afin que ces déchets ne polluent pas l'environnement, il convient de les déposer en déchèterie où ils sont dirigés vers les filières de traitement dédiées. L'accès à la déchèterie est gratuit pour les habitants.



Vous faites réaliser des travaux par un professionnel (bâtiment, jardinage...)?

Réclamez-lui les preuves de l'élimination, dans le respect de la réglementation, des déchets issus des travaux réalisés à votre domicile : bordereaux de suivi des déchets, factures de déchèteries (bons de pesée avec la date et le type de déchets). Vérifiez bien la date du dépôt et le type de déchets.



Vous êtes professionnel, que faire de vos déchets d'activité ?

Les professionnels mais aussi les associations produisent des déchets qui ne relèvent pas des ordures ménagères : déchets verts, gravats, déchets toxiques, déchets électriques, piles et batteries...

Les professionnels sont responsables de l'élimination de leurs déchets dans les conditions compatibles avec la protection de l'environnement et dans le respect des réglementations en vigueur. À cet effet, ils doivent pouvoir prouver, notamment à leurs clients, que les déchets issus de leurs chantiers ont été dirigés dans les filières appropriées pour y être traités.

Pour ce faire, des déchèteries et des centres acceptant les déchets de chantier (par exemple les plateformes qui

commercialisent les matériaux du bâtiment), leur sont accessibles. Les renseignements sont à prendre auprès des chambres consulaires et de l'EPT Pold, sur www.parisouestladefense.fr

Des éco-organismes sont susceptibles de prendre en charge certaines catégories de déchets (Aliapur pour les pneus usagés, Ecosystem/Recyclum pour les appareils électriques, électroniques et les lampes, Corepile pour les piles et batteries, Eco-TLC pour les textiles, Valdelia pour le mobilier professionnel, OCA-bâtiment pour les déchets de chantier...). Les renseignements sont à prendre directement sur les sites internet de ces organismes.

Déchèterie à Nanterre

Comment accéder à la déchèterie ?

Tous les Nanterriens peuvent accéder **gratuitement** à la déchèterie, **59 avenue des Guillaumes**. L'accès se fait uniquement sur présentation du badge numérique.

Pour obtenir votre badge numérique, rendez-vous sur :

www.parisouestladefense.fr

Vous y trouverez également toutes les informations pratiques.



Pour toute question, appelez le 01 47 29 12 22

Horaires

**CONDITIONS D'ACCÈS
SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUER
EN COURS D'ANNÉE**

	Lundi au vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	De 7h à 12 h Particuliers, professionnels et associations Gabarit < 2,5 m de hauteur	De 7h à 12 h Particuliers Gabarit < 2,5 m de hauteur	De 9h à 12h30 Particuliers Gabarit < 1,90 m de hauteur
Après-midi	De 13h30 à 19 h Particuliers Gabarit < 1,90 m de hauteur	De 13h30 à 19h Particuliers Gabarit < 1,90 m de hauteur	FERMÉ

La déchèterie à Nanterre est ouverte les jours fériés exceptés les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre. Les camions bennes ou basculants et les véhicules dont le PTAC est supérieur à 3,5 t sont interdits.

Conditions d'accès

	Particuliers résidents à Nanterre	Professionnels* Artisans et commerçants	Associations
Conditions	Badge numérique gratuit de 18 points par an, payant au delà	Tarif forfaitaire** au passage	Badge numérique gratuit par association.
Véhicule de tourisme (VP)	1 point par passage	36 € HT	1 point de passage
Véhicule utilitaire léger (VUL) < 2t de PTAC	2 points par passage	142 € HT	2 points de passage
Véhicule utilitaire léger (VUL) ≥ 2t de PTAC	6 points par passage	356 € HT	6 points de passage
Remorque < 750 kg et ≤ à 2 m	2 points par passage	71 € HT	2 points de passage
Grande remorque < 750 kg et > 2 m	3 points par passage	107 € HT	3 points de passage

* Inscrits au Répertoire des Métiers (extrait DI) ou au Répertoire du commerce et des sociétés (K-bis) et dont le siège est à Nanterre ou ayant un chantier à Nanterre.

** Tarifs susceptibles d'évolution.

Professionnels, trouvez les points de collecte gratuits sur le site oca-batiment.org

Elle est organisée pour recevoir :

- > Gros cartons
- > Ferrailles et métaux non ferreux
- > Encombrants ménagers : moquette, polystyrène, vitrage, plastique...
- > Déchets d'ameublement (DEA) : literie, chaise, armoire, table...
- > Déchets végétaux
- > Gravats, terre, matériaux de démolition ou de bricolage
- > Bois : palettes, cagettes, bois massif...
- > Verre ménager : bouteilles, pots et bocaux
- > Déchets diffus spécifiques (DDS) : solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits phytosanitaires (**50 litres /mois maximum pour les particuliers**)
- > Textiles
- > Journaux, magazines
- > Huiles usagées
- > Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...
- > Lampes usagées
- > Piles et accumulateurs, batteries
- > Produits pharmaceutiques et déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)
- > Cartouches, toners
- > Bouteilles de gaz et extincteurs
- > Pneumatiques déjantés (**véhicules légers**)

Déchets interdits Ces déchets ont une filière particulière de traitement.

- > Ordures ménagères
- > Cadavres d'animaux
- > Déchets organiques putrides
- > Carcasses de voiture, motos ou scooters
- > Déchets amiantés
- > Produits radioactifs
- > Déchets explosifs
- > Carburant automobile

Sur place, un gardien vous informe. Il contrôle les matériaux apportés et vérifie le tri effectué au préalable. Il est compétent pour refuser les déchets interdits : épaves de voiture, déchets industriels, amiante...

Gros appareils électro-ménagers

Collectés
gratuitement
à domicile

ECOSYSTEM, l'éco-organisme chargé de la collecte et du traitement des appareils électriques et électroniques usagés, collecte à domicile le gros électroménager sur demande.

Les appareils acceptés sont les suivants :

- > Cuisinière et plaque de cuisson
- > Hotte aspirante
- > Four classique et four à micro-ondes
- > Réfrigérateur et congélateur
- > Lave-vaisselle
- > Lave-linge et sèche-linge
- > Cave à vin



Pour bénéficier de ce service :

Prenez rendez-vous sur www.jedonnemonelectromenager.fr

Vous recevrez une confirmation par courriel et devrez respecter les consignes suivantes :

- > Ne sortez pas votre appareil sur le trottoir, la collecte se fait à votre domicile
- > Votre électroménager doit impérativement être débranché et accessible, les tuyauteries purgées, les congélateurs dégivrés, et les cuisinières/fours/hottes dégraissés en surface
- > Soyez présent tout au long du créneau de collecte et gardez votre téléphone à proximité
- > Toute modification ou annulation doit être signalée au plus tard la veille de votre rendez-vous, par téléphone

En cas d'absence injustifiée, votre rendez-vous de collecte ne pourra pas être reprogrammé.

40 % des appareils sont réemployés via une structure de l'économie sociale et solidaire, et à défaut les appareils sont recyclés dans le respect des normes environnementales.

En complément, n'oubliez pas la reprise « un pour un » : Lorsque vous achetez un appareil électrique ou électronique quel qu'il soit, le vendeur a l'obligation de vous reprendre gratuitement un appareil usagé du même type.

Pour les petits appareils ménagers ainsi que les piles et les batteries, de nombreux magasins proposent des caissons de dépôts en libre accès. Les piles et les batteries peuvent aussi être déposées dans les récupérateurs présents dans les équipements publics et les groupes scolaires de la ville.

Où et quand déposer vos déchets d'ameublement ?

Cette collecte concerne exclusivement les déchets d'ameublement des particuliers, qui seront ainsi recyclés.

Les objets doivent être déposés sur le trottoir au bas de votre habitation, à l'extérieur de votre propriété. Ils ne doivent en aucun cas entraver la circulation des piétons et des véhicules.

La collecte se déroule uniquement pendant la matinée avec un seul passage du camion benne.

En dehors de la collecte des déchets d'ameublement qui a lieu 1 ou 2 fois par mois, le dépôt de déchets au sol est strictement interdit.

Ce que vous pouvez déposer sur le trottoir

- > Le mobilier en bois
- > Le mobilier en métal
- > Le mobilier en plastique
- > La literie
- > Les ballons d'eau chaude (de taille inférieure à 1 m), etc.

Ce service n'assure pas la collecte d'objets, dont la taille ou le poids serait incompatible avec la réalisation de cette prestation (volume de la benne, sécurité du personnel...).

Ce que vous ne devez pas déposer sur le trottoir

- > Les gravats, les sacs de ciment, matériaux de construction (y compris menuiserie, terres)...
- > Le matériel en fonte (radiateurs, poêles, baignoires...), les sanitaires (bidets, W-C...), les chaudières, les cuves à mazout...
- > Les moteurs et carcasses de voiture...
- > Les bois de grosses sections (madriers, bastaings, troncs d'arbres, palettes...)
- > Les pneumatiques
- > Les produits liquides, inflammables et toxiques
- > Les ordures ménagères
- > Les déchets professionnels
- > Les déchets végétaux présentés en fagots ou en sacs
- > Les déchets d'équipements électriques et électroniques (cuisinières, réfrigérateurs, lave-linges, ordinateurs, télévisions...)
- > Éléments vitrés (portes, miroirs...)

Liste des rues par secteur

La liste des voies de la ville de Nanterre et les secteurs auxquels elles sont rattachées.

Repérez le secteur dont vous dépendez, en fonction de votre adresse (les rues sont classées par ordre alphabétique). Une fois votre secteur identifié, consultez le calendrier des dates de ramassage en fin de guide.

VOIES	SECTEUR	VOIES	SECTEUR
11 Novembre 1918 (rue du)		Amandiers (rue des) - n° pair de 16 à la fin	K
n° impair de 1 à 5	C	Amandiers (rue des) - n° pair de 2 à 14	J
17 Octobre 1961 (boulevard du)	F	Amitié (rue de l')	G
19 Mars 1962 (rue du)	K	Ampère (rue)	B
27 Mars 2002 (place du)	K	Anciennes Mairies (rue des)	J
8 Mai 1945 (rue du)	K	Arago (avenue François) - n° impair	C'
Abeilles (impasse des)	M	Arago (avenue François) - n° pair	D
Acacias (rue des)	A	Arche (jardin de l') - n° impair de 187 à 261	N
Agglomérés (rue des) - n° impair de 11 à la fin	A	Arche (terrasse de l')	N
Agriculture (rue de l') - n° impair	D	Archimède (rue Gerty)	D
Agriculture (rue de l') - n° pair	C'	Arlequin (allée de l')	N
Ajoncs (allée des)	D	Arras (rue d')	D
Alembert (allée Jean d')	E	Aubépines (rue des)	C
Alexandre (avenue)	K	Audin (rue Josette et Maurice)	A
Alger (place d')	G	Auvergne (allée d')	D
Allemane (rue Jean)	A	Avenir (rue de l')	B
Allende (rue Salvador) - n° impair de 1 à 71	F	Babeuf (rue Gracchus)	M
Allende (rue Salvador) - n° impair de 73 à la fin	N	Baixas (rue Clarin Bonaventure)	K
Allende (rue Salvador) - n° pair de 2 à 74	F	Baker (rue Joséphine)	C'
Allende (rue Salvador) - n° pair de 76 à la fin	N	Balzac (boulevard Honoré de)	E
Alouettes (avenue des)	L	Barbet (rue Raymond) - n° impair de 1 à 61	J
Alouettes (rue des) - n° impair de 1 à 11	K	Barbet (rue Raymond) - n° impair de 63 à la fin	B
Alouettes (rue des) - n° impair de 13 à la fin	L	Barbet (rue Raymond) - n° pair de 2 à 72	J
Alouettes (rue des) - n° pair de 18 à la fin	L	Barbet (rue Raymond) - n° pair de 74 à la fin	B
Alouettes (rue des) - n° pair de 2 à 16	K	Barbusse (rue Henri) - n° impair de 1 à 67	J
Amandiers (rue des) - n° impair de 1 à 17	J	Barbusse (rue Henri) - n° impair de 69 à la fin	I
Amandiers (rue des) - n° impair de 19 à la fin	K	Barbusse (rue Henri) - n° pair	J

VOIES	SECTEUR	VOIES	SECTEUR
Bas (rue du)	J	Calvaire (rue du)	M
Beau de Rochas (rue Alphonse)	D	Camelinat (allée)	H'
Beauvoir (rue Simone de)	A	Campanella (square Thomas)	I
Becker (impasse Daniel)	L	Carriers (rue des)	H
Becker (rue Daniel)	L	Castel Marly (rue du)	J
Becquet (rue)	B	Cendres (chemin des)	M
Bel Air (rue du)	L	Cerisiers (chemin des)	L
Belfort (avenue de)	L	Chailliers (avenue des)	M
Belfort (rue de)	L	Chailliers (résidence des)	M
Belles Femmes (place des)	J	Chailliers (rue des)	M
Belles Vues (avenue des)	L	Champs Pierreux (avenue des)	
Bels Ebats (jardin des)	D	n° impair de 1 à 15	H'
Beltrame (boulevard Arnaud)	E	Champs Pierreux (avenue des)	
Béranger (rue)	A	n° impair de 17 à la fin	H
Bernard (allée Claude)	E	Champs Pierreux (avenue des) - n° pair	H
Berry (allée du)	D	Chanzy (rue de) - n° impair de 1 à 15	J
Bert (rue Paul)	B	Chanzy (rue de) - n° impair de 17 à la fin	I
Berthelot (rue Marcelin)	B	Chanzy (rue de) - n° pair de 16 à la fin	I
Bertin (rue Paul)	L	Chanzy (rue de) - n° pair de 2 à 14bis	J
Bezons (rue de)	B	Chapelle (place de la)	F
Bizet (rue Georges)	C'	Chappe (rue Claude)	H
Bizis (allée des)	E	Charcot (rue du Docteur)	M
Blanche (villa)	I	Chasse (rue de la)	A
Blanqui (allée Auguste)	I	Chemin de Fer (impasse du)	J
Bobillot (rue du Sergent)	B	Chênes (rue des)	D
Boileau (rue)	I	Chenevieux (rue des)	L
Bois (rue du)	I	Chéreau (esplanade Patrice)	D
Bois Joly (rue du)	J	Cheval Moussé (rue du)	M
Bourgogne (allée de)	D	Chèvremonts (rue des)	M
Bouvets (boulevard des)	N	Circulaire (rue)	L
Branly (rue)	H	Cité Blanche (rue de la)	B
Brèche (square de la)	F	Claudiel (rue Camille)	G
Bretagne (allée de)	D	Claudius-Petit (allée Eugène)	D
Brossolette (allée Pierre)	E	Clemenceau (avenue Georges)	
Bruyères (allée des)	D	n° impair de 1 à 257	H
Buffon (allée Georges-Louis)	E	Clemenceau (avenue Georges)	
Buzenval (rue de)	M	n° impair de 259 à la fin	G
Cabet (allée Etienne)	I	Clemenceau (avenue Georges)	
		n° pair de 128 à la fin	K

VOIES	SECTEUR	VOIES	SECTEUR
Clemenceau (avenue Georges)		Damades (allée des) - n° impair de 33 à la fin	L
n° pair de 2 à 126	L	Damades (allée des) - n° pair	H'
Clément (place Jean-Baptiste)	H'	Danse (allée de la)	F
Cocquet (allée Hélène et Mercédès)	B	Debauche (place Pierre)	F
Colombe (place de la)	F	Debussy (rue Claude)	B
Colonne (rue Edouard)	C'	Decour (rue Jacques)	G
Commune de Paris (avenue de la)		Decour (square Jacques)	G
n° impair de 1 à 61	B	Degeyter (place Pierre)	H'
Commune de Paris (avenue de la)		Demoiselles d'Avignon (allée des)	G
n° impair de 131 à 139	B	Dequéant (rue Alfred) - n° impair	D
Concorde (rue de la)	H	Descartes (allée René)	E
Condé (allée Maryse)	N	Desmoulins (rue Camille)	M
Coquelicots (résidence des)	C'	Diderot (rue)	H
Corneille (allée Pierre)	E	Diderot (square Denis)	I
Corse (allée de)	D	Dinin (rue Alfred)	I
Côte (rue de la) - n° impair	H	Doucet (rue André)	B
Côte (rue de la) - n° pair de 2 à 6	J	Doumer (rue du Président Paul)	B
Côte (rue de la) - n° pair de 8 à la fin	H	Dreyfus (cours Nicole)	C
Côte des Amandiers (rue de la)	H	Dubuis (rue Edmond)	F
Côtes d'Auty (rue des)	D	Ducastel (rue Lucien)	B
Couchant (boulevard du)	J	Dumas (rue Alexandre)	B
Courbet (rue Gustave)	L	Ecoles (passage des)	H
Courbevoie (rue de) - n° impair de 1 à 75	J	Ecoles (rue des)	H
Courbevoie (rue de) - n° impair de 77 à la fin	B	Egalité (rue de l')	H
Courbevoie (rue de) - n° pair	K	Eglise (rue de l')	J
Courrières (rue de)	D	Enesco (rue Georges)	M
Courteline (allée Georges)	E	Erables (allée des)	A
Craiova (rue de)	G	Ermites (rue des)	M
Croix (passage de la)	J	Estienne d'Orves (allée d')	E
Croix (rue de la) - n° impair de 1 à 5	J	Etang (allée de l')	F
Croix (rue de la) - n° impair de 7 à la fin	I	Etang Bécharde (rue de l')	A
Croix (rue de la) - n° pair de 10 à la fin	I	Eugène (avenue)	K
Croix (rue de la) - n° pair de 2 à 8	J	Fabien (allée du Colonel)	E
Croizat (mail Ambroise)	E	Fabre (rue Georges-Gabriel)	L
Curie (allée Marie)	K	Faidherbe (rue)	B
Curie (avenue Pierre)	K	Faure (avenue Félix)	K
Curie (rue Pierre)	K	Faure (impasse Félix)	K
Damades (allée des) - n° impair de 1 à 31	H'	Fauvelles (rue des)	D

VOIES	SECTEUR	VOIES	SECTEUR
Fellini (place Federico)	J	Greuze (allée)	F
Fernando (rue)	J	Groues (place des)	C'
Fleming (allée Sir Alexander)	E	Guémiah (boulevard Abdenbi)	E
Fleurs (rue des)	L	Guerry (rue Edmond)	I
Flourens (rue Gustave)	L	Guesde (rue Jules)	I
Foch (place du Maréchal) - n° impair	J	Guy (rue Alice)	C'
Foch (place du Maréchal) - n° pair	I	Gymnase (impasse du)	I
Folie (rue de la)	C	Halimi (rue Gisèle)	C'
Fontaine de Rolle (avenue de la)	H	Hanriot (rue François)	C'
Fontenelles (rue des) - n° impair	H	Hany (passage Georges)	J
Fontenelles (rue des) - n° pair	G	Hauts Gibets (chemin des)	M
Foucault (rue du Docteur)	J	Hazard (rue de l'Abbé)	H
Fourier (square Charles)	I	Hébert (rue Célestin)	N
Frachon (avenue Benoît)	A	Hennape (rue)	H
France (rue Anatole)	C	Hérolde (boulevard)	J
Franklin (rue)	J	Hervo (rue Monique)	D
Fusillés de la Résistance (route des)		Hêtres (rue des)	D
n° pair de 106 à la fin	L	Hoche (avenue) - n° impair	B
Fusillés de la Résistance (route des)		Hugo (rue Victor) - n° impair	B
n° pair de 2 à 104	K	Hugo (rue Victor) - n° pair	J
Gabriel (avenue)	L	Ile de France (allée de l')	D
Gallieni (avenue du Général)	B	Industrie (rue de l')	B
Gambetta (rue)	J	Iris (résidence des)	C'
Garches (rue de)	M	Jaurès (rue Jean)	I
Gare (place de la)	B	Jenner (allée Edward)	E
Gare (rue de la)	B	Jenny (avenue)	D
Gascogne (allée de)	D	Joffre (avenue du Maréchal) - n° impair	M
Gaulle (esplanade Charles de)	N	Joffre (avenue du Maréchal) - n° pair	I
Gautier (allée Théophile)	E	Joliot Curie (avenue Frédéric et Irène)	
Gautier (rue Jules)	J	n° impair de 1 à 33	J
Génin (rue Marcel)	L	Joliot Curie (avenue Frédéric et Irène)	
Glycines (résidence des)	C'	n° impair de 35 à 93	K
Gouges (rue Olympe de)	D	Joliot Curie (avenue Frédéric et Irène)	
Goulvents (rue des)	I	n° pair de 174 à 178	F
Gounod (rue Charles)	B	Joliot Curie (avenue Frédéric et Irène)	
Grand Champ (rue du)	J	n° pair de 2 à 172	H
Grands Buissons (rue des)	B	Jonquilles (résidence des)	C'
Grands Prés (rue des) - n° impair de 9 à 11	D	Jourde (allée François)	I

VOIES	SECTEUR	VOIES	SECTEUR
Kahlo (rue Frida)	F	n° impair de 41 à la fin	H
Kléber (rue) - n° impair	A	Liberté (avenue de la) - n° pair	H
Kléber (rue) - n° pair de 2 à 68	A	Liévin (rue de)	D
Kléber (rue) - n° pair de 70 à la fin	B	Lilas (résidence des)	C'
Komarov (allée Vladimir)	B	Lille (rue de)	D
La Fontaine (allée Jean de)	E	Lorilleux (rue Charles)	G
La Garenne (rue de)	D	Lorraine (allée de)	D
Laennec (allée René)	E	Louvetiers (rue des)	L
Lakanal (allée Joseph)	E	Luaps (impasse des)	L
Lamarck (allée Jean-Baptiste)	E	Luaps (rue des)	L
Lamartine (rue)	I	Luaps Prolongée (rue des)	L
Langevin (rue Paul)	I	Mac Mahon (rue)	M
Lannes (rue)	A	Mandela (mail Nelson)	F
Larousse (rue Pierre)	M	Mandela (place Nelson)	F
Lauriers (allée des)	C	Manouchian (rue Missak)	M
Le Corbusier (allée)	N	Mans (rue du)	I
Lebon (rue Jean-Baptiste)	J	Mansart (boulevard Jules)	E
Leclerc (boulevard du Général)	A	Marceau (rue)	A
Lecuyer (rue Louis)	A	Marcelle (villa)	J
Léger (allée Fernand)	H	Marché (passage du)	J
Lemaître (rue Thomas)	I	Marché (rue du)	J
Lemel (place Nathalie)	H'	Marguerites (avenue des)	L
Lénine (avenue Vladimir Ilitch)		Marronniers (allée des)	M
n° impair	I	Marronniers (villa des)	K
Lénine (avenue Vladimir Ilitch)		Marthe (villa)	J
n° pair de 2 à 40	J	Martin (avenue Henri)	A
Lénine (avenue Vladimir Ilitch)		Marvingt (rue Marie)	C'
n° pair de 42 à la fin	I	Mayer (place Edouard)	I
Lens (rue de)	D	Mendelssohn (rue Fanny)	C'
Léo (rue André)	H'	Merisiers (place des)	D
Lescop (rue Paul) - n° impair de 1 à 39	A	Metz (rue de) - n° pair de 2 à 20	D
Lescop (rue Paul) - n° pair	A	Meunier (avenue Louis)	J
Lescot (allée Pierre)	E	Michelet (rue Jules)	A
Levant (boulevard du)	J	Midi (boulevard du)	I
Libération (allée de la)	H'	Millet (rue Jean-François)	H'
Liberté (allée de la)	F	Molières (rue des)	M
Liberté (avenue de la) - n° impair de 1 à 39	H'	Montesquieu (rue de)	H
Liberté (avenue de la)		Montpreau (rue)	J

VOIES	SECTEUR	VOIES	SECTEUR
Mont-Valérien (rue du)	L	n° impair de 119 à 121	N
More (square Thomas)	I	Picasso (avenue Pablo)	
Morelly (rue)	I	n° impair de 123 à 149	G
Morin (rue Paul)	A	Picasso (avenue Pablo)	
Morisot (allée Berthe)	F	n° impair de 151 à la fin	N
Morrison (rue Toni)	B	Picasso (avenue Pablo)	
Moulin (rue Jean)	M	n° pair de 104 à la fin	G
Moulin Noir (avenue du)	A	Picasso (avenue Pablo)	
Mozart (rue)	B	n° pair de 2 à 102	H
Muguets (place des)	C	Pierre (place du Docteur)	B
Musset (allée Alfred de)	E	Pierre (rue du Docteur)	B
National (boulevard)	I	Pinel (allée Philippe)	E
Neruda (rue Pablo)	F	Plaideurs (passage des)	L
Neuilly (rue de)	H	Plaideurs (rue des)	L
Noisetiers (rue des)	D	Plainchamp (place Jean-Baptiste)	J
Normandie (allée de)	D	Plateau (rue du)	L
Ombraies (rue des)	M	Poincaré (rue Raymond)	I
Ormes (rue des)	D	Politzer (allée Georges)	K
Ouest (rue de l')	I	Pommiers (impasse des)	M
Paix (rue de la)	G	Pongerville (rue de)	J
Papeteries (place des)	B	Potagers (rue des)	D
Pâquerettes (rue des)	C	Pottier (place Eugène)	H'
Paré (allée Ambroise)	E	Pouvins (allée des)	I
Parfumeurs (allée des)	B	Prés (rue des)	B
Parks (rue Rosa)	D	Primevères (allée des)	D
Pascal (boulevard Blaise)	E	Primevères (rue des)	D
Pascal (rue)	B	Progrès (rue du)	A
Pasteur (rue)	K	Proudhon (square Pierre-Joseph)	I
Paul (place Marcel)	N	Provence (allée de)	D
Pavillons (rue des)	K	Provinces Françaises (boulevard des)	D
Pelloutier (allée Fernand)	I	Purcell (rue Henry)	M
Péri (place Gabriel)	J	Quentin (avenue Jules)	
Pernoud (allée Georges)	F	n° impair de 1 à 169	A
Pernoud (square Georges)	F	Quentin (avenue Jules) - n° pair	A
Pervenches (résidence des)	C'	Quignon (passage du)	J
Pesaro (boulevard de)	N	Rachel (avenue)	L
Picasso (avenue Pablo) - n° impair de 1 à 117	F	Rails (jardin des)	C'
Picasso (avenue Pablo)		Raimon (rue Léon)	J

VOIES	SECTEUR	VOIES	SECTEUR
Raspail (boulevard François-Vincent) - n° impair	B	Sadi Carnot (rue) - n° pair de 36 à la fin	H
Raspail (boulevard François-Vincent) - n° pair	E	Saint-Cloud (rue de)	M
Ravel (rue Maurice)	B	Sainte-Geneviève (rue)	I
Reclus (rue Elisée)	M	Saint-Germain (cour)	J
Réjane (allée)	E	Saint-Just (rue)	M
Renan (rue Ernest) - n° impair de 23 à la fin	A	Saint-Maurice (rue) - n° impair de 1 à 21	I
Renan (rue Ernest) - n° pair	A	Saint-Maurice (rue) - n° impair de 23 à la fin	M
République (avenue de la)		Saint-Maurice (rue) - n° pair de 18 à la fin	M
n° impair de 299 à la fin	D	Saint-Maurice (rue) - n° pair de 2 à 16	I
République (avenue de la)		Saint-Nicolas (cour)	J
n° pair de 150 à 430	C	Saint-Simon (square Henri de)	I
République (avenue de la)		Salembier (rue)	K
n° pair de 2 à 58	B	Sampaix (allée Lucien)	E
République (avenue de la)		Sand (allée George)	E
n° pair de 432 à la fin	D	Sannois (rue de)	B
Résistance (rue de la)	A	Sarcey (rue Francisque)	J
Rigault (rue) - n° impair	J	Sartrouville (rue de)	D
Rigault (rue) - n° pair de 2 à 20	J	Satie (rue Erik)	M
Rigault (rue) - n° pair de 22 à la fin	B	Saudmont (rue Yves)	L
Riou (passage Antoine)	K	Saules (rue des)	D
Rochegude (avenue de)	J	Savoie (allée de)	D
Rochet (rue Waldeck)	J	Sayad (rue Abdelmalek)	I
Rolland (rue Romain)	L	Schumann (rue Clara)	C'
Roques (rue Jean)	E	Seine (boulevard de la) - n° impair	A
Rosiers (rue des)	G	Seine (boulevard de la) - n° pair	B
Rossini (rue)	M	Sellier (square Henri)	I
Rouget de Lisle (avenue)	B	Sergent (rue Pierre)	M
Rouget de Lisle (rue) - n° impair	B	Silvy (rue)	J
Rouget de Lisle (rue) - n° pair de 2 à 78	B	Sismondi (square)	I
Rouget de Lisle (rue) - n° pair de 80 à la fin	H'	Smetana (rue Frédéric)	M
Rousseau (rue Jean-Jacques)	H	Sorbiers (rue des)	A
Rueil (avenue de)	I	Soufflot (boulevard Jacques-Germain)	
Sabatier (impasse André)	L	n° impair	E
Sabatier (rue André)	L	Source (rue de la) - n° impair	L
Sablîères (rue des) - n° impair de 1 à 17	A	Source (rue de la) - n° pair de 100 à la fin	L
Sadi Carnot (rue) - n° impair de 1 à 37	J	Source (rue de la) - n° pair de 2 à 34	L
Sadi Carnot (rue) - n° impair de 39 à la fin	H	Source (rue de la) - n° pair de 36 à 72	H'
Sadi Carnot (rue) - n° pair de 2 à 34	J	Stalingrad (rue de)	J

VOIES	SECTEUR	VOIES	SECTEUR
Strasbourg (rue de)	D	Varlin (rue Eugène)	I
Sud-Est (boulevard du)	J	Veil (rue Simone)	D
Suisses (passage des)	M	Venêts (rue des) - n° impair de 1 à 25	K
Suisses (rue des) - n° impair de 1 à 23	L	Venêts (rue des) - n° impair de 27 à la fin	H
Suisses (rue des) - n° impair de 25 à la fin	M	Venêts (rue des) - n° pair	J
Suisses (rue des) - n° pair de 2 à 24	L	Verdun (rue de)	K
Suisses (rue des) - n° pair de 26 à la fin	M	Vernet (rue Horace)	H
Suresnes (rue de) - n° impair	K	Veuve Lacroix (rue)	D
Suresnes (rue de) - n° pair	L	Vieux-Pont (rue du)	I
Tablon (rue Adélaïde)	D	Vignes (rue des)	M
Télégraphe (rue du)	M	Viollet le Duc (allée Eugène)	E
Terneau (rue Joseph)	M	Volant (rue)	J
Tertre (allée du)	F	Voltaire (rue)	A
Thorez (rue Maurice)	J	Wallon (allée Henri)	K
Tilleuls (villa des)	J	Watford (rue de)	G
Tillion (rue Germaine)	B	Zilina (rue de)	A
Timbaud (allée Jean-Pierre)	E	Zola (boulevard Emile) - n° impair	E
Tir (rue du)	K		
Tolain (allée)	I		
Tolstoï (allée Léon)	E		
Triaire (impasse Philippe)	L		
Triaire (rue Philippe)	L		
Trois Fontanot (rue des)	N		
Trois Musiciens (allée des)	F		
Tulipes (résidence des)	C'		
Union (rue de l')	A		
Université (allée de l')	C		
Université (terrasse de l')	F		
Vaillant (allée Edouard)	I		
Vaillant-Couturier (impasse Paul)	L		
Vaillant-Couturier (rue Paul)			
n° impair de 1 à 57	L		
Vaillant-Couturier (rue Paul)			
n° impair de 121 à la fin	L		
Vaillant-Couturier (rue Paul)			
n° impair de 59 à 119	H'		
Vaillant-Couturier (rue Paul) - n° pair	M		
Vallès (allée Jules)	H'		

Collecte des objets encombrants

Année 2026

Une fois que vous avez trouvé votre rue et le numéro de voirie dans la liste des voies sur les pages précédentes, vous pouvez déterminer le secteur dont vous dépendez et connaître les dates de ramassage de vos objets encombrants.

J'habite au :

Je fais donc partie du secteur :

	secteur A	secteur B	secteur C	secteur C'	secteur D	secteur E	secteur F	secteur G
JANVIER	mardi 6	sam 3	mardi 13	jeudi 8	mer 14	jeudi 22	mardi 20	mer 21
FEBVIER	mardi 3	jeudi 5	mardi 10	jeudi 12	mer 11	jeudi 26	mardi 17	mer 18
MARS	mardi 3	jeudi 5	mardi 10	jeudi 12	mer 11	jeudi 26	mardi 17	mer 18
AVRIL	mardi 7	jeudi 2	mardi 14	jeudi 9	mer 8	jeudi 23	mardi 21	mer 15
MAI	mardi 5	jeudi 7	mardi 12	jeudi 14	mer 13	jeudi 28	mardi 26	mer 20
JUIN	mardi 2	jeudi 4	mardi 9	jeudi 11	mer 10	jeudi 25	mardi 16	mer 17
JUILLET	mardi 7	jeudi 2	lundi 13	jeudi 9	mer 8	jeudi 23	mardi 21	vend 17
AOÛT	mardi 4	jeudi 6	mardi 11	jeudi 13	mer 12	jeudi 27	mardi 18	mer 19
SEPTEMBRE	mardi 1 ^{er}	jeudi 3	mardi 8	jeudi 10	mer 9	jeudi 24	mardi 15	mer 16
OCTOBRE	mardi 6	jeudi 1 ^{er}	mardi 13	jeudi 8	mer 14	jeudi 22	mardi 20	mer 21
NOVEMBRE	mardi 3	jeudi 5	mardi 10	jeudi 12	mer 11	jeudi 26	mardi 17	mer 18
DECEMBRE	mardi 1 ^{er}	jeudi 3	mardi 8	jeudi 10	mer 9	jeudi 24	mardi 15	mer 16
JANVIER 2027	mardi 5	jeudi 7	mardi 12	jeudi 14	mer 13	jeudi 28	mardi 19	mer 20

Les modifications de jour de collecte sont indiquées en gras.



UNE QUESTION ?

Contactez la direction
des Espaces Publics
et de la Nature en Ville
au 01 47 29 50 50

	secteur H	secteur H'	secteur I	secteur J	secteur K	secteur L	secteur M	secteur N
JANVIER	vend 23	mardi 27	vend 9	mer 7	sam 10	sam 17	sam 24	mer 28
FEBVIER	vend 27	mardi 24	vend 6	mer 4	sam 14	sam 21	sam 28	jeudi 26
MARS	vend 27	mardi 24	vend 6	mer 4	sam 14	sam 21	sam 28	mer 25
AVRIL	vend 24	mardi 28	vend 3	mer 1 ^{er}	sam 11	sam 18	sam 25	mer 22
MAI	vend 22	mardi 19	sam 2	mer 6	sam 9	sam 16	sam 23	mer 27
JUIN	vend 26	mardi 30	vend 5	mer 3	sam 13	sam 20	sam 27	mer 24
JUILLET	vend 24	mardi 28	vend 3	mer 1 ^{er}	sam 11	sam 18	sam 25	mer 22
AOÛT	vend 28	mardi 25	vend 7	mer 5	sam 8	sam 15	sam 22	mer 26
SEPTEMBRE	vend 25	mardi 22	vend 4	mer 2	sam 12	sam 19	sam 26	mer 23
OCTOBRE	vend 23	mardi 27	vend 2	mer 7	sam 10	sam 17	sam 24	mer 28
NOVEMBRE	vend 27	mardi 24	vend 6	mer 4	sam 14	sam 21	sam 28	mer 25
DECEMBRE	lund 21	mardi 22	lund 14	mer 2	sam 12	sam 19	sam 26	mer 23
JANVIER 2027	vend 22	mardi 26	jeudi 8	mer 30.12	sam 9	sam 16	sam 23	mardi 27

Collectes supplémentaires des objets encombrants

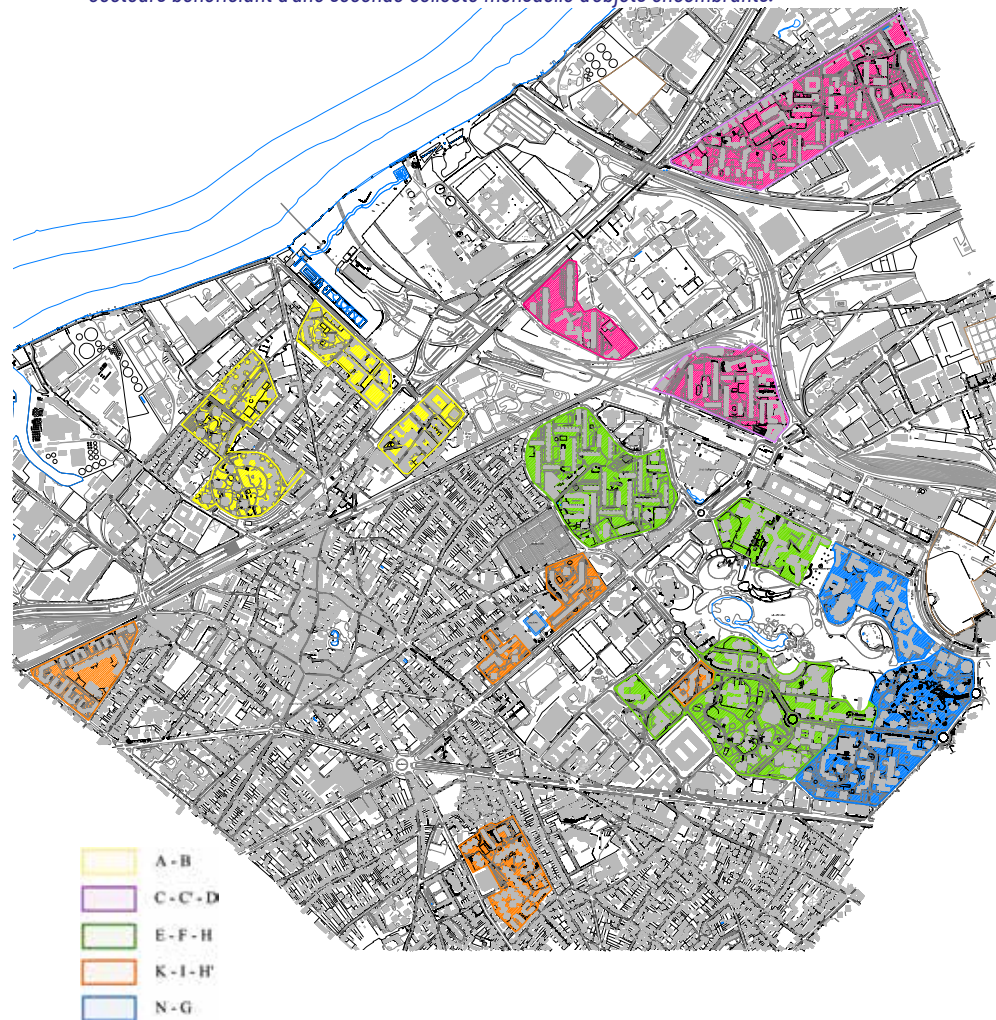
dans les secteurs de grands collectifs

Les usagers des secteurs indiqués sur le plan ci-après bénéficient d'un second ramassage mensuel pour contribuer à la diminution des dépôts sauvages.

	secteur AB	secteur CC'D	secteur EFH	secteur KIH'	secteur NG
JANVIER	lundi 26	jeudi 29	lundi 12	vend 16	lundi 5
FEVRIER	vend 20	lundi 23	sam 7	jeudi 19	lundi 9
MARS	vend 20	lundi 23	sam 7	jeudi 19	lundi 9
AVRIL	vend 17	lundi 27	vend 10	jeudi 16	sam 4
MAI	jeudi 21	vend 29	lundi 11	sam 30	lundi 4
JUIN	jeudi 18	lundi 29	lundi 8	mardi 23	jeudi 4
JUILLET	lundi 27	mer 29	lundi 6	jeudi 16	sam 4
AOÛT	vend 21	lundi 24	sam 1 ^{er}	lundi 17	lundi 10
SEPTEMBRE	vend 18	lundi 28	sam 5	mer 30	lundi 7
OCTOBRE	vend 16	vend 30	vend 9	jeudi 15	sam 3
NOVEMBRE	vend 20	lundi 30	sam 7	jeudi 19	lundi 9
DECEMBRE	vend 18	lundi 28	lundi 7	mardi 29	sam 5
JANVIER 2027	lundi 18	vend 29	dim 11	vend 30	mer 6

Les objets sont à sortir sur les trottoirs **le matin même** des jours de collecte avant 8 h 30.

Secteurs bénéficiant d'une seconde collecte mensuelle d'objets encombrants.





Plus d'informations sur les collectes :

 01 47 29 50 50

www.nanterre.fr



**PARIS OUEST
LA DÉFENSE**

Réduisons nos déchets !

